



Intervention de la FSU 15 et de la CGT Educ'Action au nom de RESF 15

Monsieur Le Préfet,

Nous avons été saisis par la communauté enseignante à propos de la situation d'une famille serbe en situation irrégulière sur le territoire français. En effet, vous savez que les cinq enfants de cette famille sont élèves de trois établissements aurillacois depuis janvier 2020. Les cinq enfants sont très bien intégrés tant à l'école, au collège, qu'au lycée où aucun enseignant, camarade ou parent ne comprendrait qu'ils soient expulsés de force du territoire. La cadette a obtenu l'an dernier une bourse au mérite, preuve de son assiduité et de sa persévérance pour le suivi des cours et l'obtention du diplôme du brevet. Nous savons en outre que cette famille est très appréciée : sa situation de grande précarité administrative - et par conséquent financière - provoque un grand émoi autour d'eux. En dépit du fait que vous leur ayez notifié une obligation à quitter le territoire français à cette famille, nous vous demandons de faire preuve de discernement et d'humanité en permettant à cette famille de rester à Aurillac, et en autorisant les parents, une infirmière et un ouvrier, à travailler comme ils le souhaitent. Pour notre part, nous ne comprendrions ni n'accepterions pas de ne pas retrouver nos élèves dans nos classes.